



## Introduction

Jessika Nowak et Jens Schneider

---



### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/14840>

DOI : [10.4000/cem.14840](https://doi.org/10.4000/cem.14840)

ISSN : 1954-3093

### Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

### Référence électronique

Jessika Nowak et Jens Schneider, « Introduction », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 21.2 | 2017, mis en ligne le 07 février 2018, consulté le 10 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/cem/14840> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/cem.14840>

---

Ce document a été généré automatiquement le 10 décembre 2020.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

---

# Introduction

Jessika Nowak et Jens Schneider

---

## NOTE DE L'ÉDITEUR

Cette introduction fait référence aux cartes 2 et 6 du dossier cartographique. Ces cartes sont réinsérées dans le corps du texte et les liens vers le dossier cartographique sont donnés en documents annexes.

La carte 2 a été modifiée le 25 juillet 2018.

- 1 Évoquer la « Bourgogne », c'est mettre l'eau à la bouche des gourmets et des gourmands qui commencent à rêver du Kir, du Nuits-Saint-Georges, du Vosne-Romanée, du coq au vin, de la moutarde dijonnaise et des repas si délicieux préparés à la bourguignonne<sup>1</sup>. Pour l'historien de l'art, c'est songer à Cluny, Tournus, Paray-le-Monial ou Autun, s'extasier au vu des œuvres de Rogier van der Weyden, de Jan van Eyck ou de Claus Sluter<sup>2</sup>. Et qu'en est-il de ceux qui s'intéressent à l'histoire médiévale ? Ils seront le plus souvent emportés par les mythes ou par la magnificence. Soit ils penseront au célèbre poème héroïque allemand, la Chanson des Nibelungen (vers 1200), et verront ressusciter devant leurs yeux l'assassin Hagen ou Kriemhild désireuse à venger le meurtre insidieux dont son mari Siegfried était la proie ; soit ils se mettront à songer aux Grands Ducs de Bourgogne, de Philippe le Hardi à Charles le Téméraire, dont la splendeur était si éclatante et éblouissante que leurs cours connurent un grand rayonnement<sup>3</sup>. Les somptueuses fêtes et les fastueux banquets célébrés à la cour bourguignonne – ne mentionnons que le fameux banquet du faisan célébré en 1454<sup>4</sup> avec ses entremets inoubliables – qui ne rêverait pas d'y avoir participé ? Qui n'est pas fasciné par l'ordre de la Toison d'or ? En revanche, rares sont ceux, qui, à l'évocation du mot Bourgogne, songeront d'emblée aux royaumes du premier millénaire. Ceux-ci furent pourtant nombreux. L'ensemble des régions associées au nom des Burgondes ou de Bourgogne, royaume, duché, comté est vaste<sup>5</sup>. Dans ce dossier, qui sera publié en deux livraisons du Bucema, dans ce numéro 21.2 et dans le prochain 22.1, nous nous limiterons à n'en considérer que quelques-unes.

- 2 Retraçons d'abord, brièvement et de manière assez simplifiée, l'histoire des Bourgognes au premier Moyen Âge<sup>6</sup>. Au début du v<sup>e</sup> siècle, les Burgondes<sup>7</sup>, que Pline l'Ancien avait déjà mentionné au I<sup>er</sup> siècle dans son *Historia naturalis* en tant que *Burgo(n)diones* ou *Burgu(n)diones*<sup>8</sup>, arrivent dans la vallée moyenne du Rhin et s'installent probablement autour de Worms, où un palais des rois burgondes est attesté dans ladite Chanson des Nibelungen<sup>9</sup>. L'expansion du territoire occupé par les Burgondes se fait en plusieurs étapes. À la suite des sanglantes défaites des Burgondes, causées par Aetius et par les Huns en 435/437 et qui entraînent la fin du premier royaume (rhénan), les Burgondes survivants s'avancent dans la direction sud-ouest. On les localise, à partir du traité négocié avec l'empire en 443, comme *foederati* dans la fameuse *Sapaudia* autour du lac Léman<sup>10</sup>. Ils y établissent le second royaume qu'ils parviennent à étendre jusqu'à la vallée de la Rhône. Ce royaume (rhodanien) persiste jusqu'au début des années 530 quand les Burgondes n'arrivent plus à résister à l'expansion franque et quand leur royaume est englobé par les fils de Clovis I<sup>er</sup> dans le royaume des Francs. Le nom *Burgundia* subsiste pourtant après l'annexion. Bientôt, il désigne, outre la Neustrie et l'Austrasie, l'un des *tria regna* qui forme le royaume mérovingien<sup>11</sup>. Au cours des divisions du *regnum* mérovingien, survenues entre le vi<sup>e</sup> et le viii<sup>e</sup> siècle, le territoire de la *Burgundia* est modifié<sup>12</sup>, le nom pourtant demeure. Il désigne désormais surtout le bassin de la Saône et du Rhône et, progressivement, pareillement la Provence<sup>13</sup>. Quand les Carolingiens prennent la place des Mérovingiens<sup>14</sup>, ils conservent initialement l'intégrité de la *Burgundia* lors des partages du royaume<sup>15</sup>. Charlemagne rompt pourtant avec cette coutume. Dans sa *divisio regnorum*, il redécoupe la *Burgundia* en plusieurs espaces<sup>16</sup>. Cette tradition subsiste. Quand le traité de Verdun est conclu en 843, la Saône sert grosso modo de ligne de démarcation. La *Burgundia* est alors partagée entre Lothaire I<sup>er</sup> et son frère Charles le Chauve<sup>17</sup>. De la partie dévolue au dernier va se former le duché de Bourgogne<sup>18</sup>. Lorsque Lothaire I<sup>er</sup> décède en 855, son royaume est divisé entre ses trois fils. Pendant que l'aîné Louis reçoit l'Italie, Lothaire II obtient l'espace septentrional qui est désigné plus tard comme *Lotharingia* et Charles, *qui iunior natu erat*<sup>19</sup>, recueille la *Provincia*<sup>20</sup>, respectivement *Provinciae regnum*<sup>21</sup> et *partem Burgundiae*<sup>22</sup>. En 856, les frères aînés faillissent quand ils tentent de se procurer le royaume du frère cadet (*Karolus puer*)<sup>23</sup>. Les grands de son règne arrivent à le soustraire aux mains de Lothaire II, qui avait l'intention de l'emprisonner dans un cloître<sup>24</sup>. Évidemment, ils préfèrent avoir un roi jeune et malade, souffrant d'épilepsie<sup>25</sup>, pour ainsi agrandir leurs propres marges de manœuvre. Quand Charles meurt en 863, son royaume est divisé entre ses frères<sup>26</sup>. Progressivement, tirant profit des décès de ses neveux Lothaire II (869) et Louis (875), Charles le Chauve s'en empare. Boson, issu de l'aristocratie lotharingienne, s'il en est, et beau-frère de Charles le Chauve, acquiert sous son règne une position prépondérante qu'il garde durant le court règne de Louis le Bègue. À la mort de Louis, en 879, Boson se fait couronner roi (*rex Provinciae*) à Mantaille<sup>27</sup>. À cette époque, il est le premier non Carolingien à se proclamer roi dans l'ancien territoire burgonde, mais il ne reste pas le seul. À peine une décennie plus tard, en 888, Rodolphe, comte et *marchio*<sup>28</sup>, fonde le *regnum Jurense* ou la *Burgundia Transjurenensis*<sup>29</sup>. Ces deux *regna*, la Haute-Bourgogne et la Basse-Bourgogne, sont fusionnés définitivement vers 942, sous le règne du petit-fils de Rodolphe I<sup>er</sup>, Conrad « le Pacifique ». Après la mort de Rodolphe III, fils de Conrad, en 1032, ce royaume est intégré dans l'empire germanique, une incorporation qui ne se passe pas sans contestation ni résistance<sup>30</sup>.

- 3 Si l'on ajoute la formation du duché et de la Franche-Comté<sup>31</sup>, il est sans doute légitime de constater que l'éventail des régions associées au nom des Burgondes ou de Bourgogne au premier Moyen Âge est bien large. Ce n'est pas sans raison que James Bryce écrivait déjà en 1862 : « It would be hard to mention any geographical name which, by its application at different times to different districts, has caused, and continues to cause, more confusion than this name Burgundy [...] »<sup>32</sup>. » Un tel discours est récurrent. Ainsi, Constance Brittain Bouchard avait-elle remarqué en 1999 : « The region known as Burgundy has had some of the most elastic borders of any region of France, and some of the various regions called "Burgundy" at different times barely overlap at all<sup>33</sup>. » Comme cela a été également démontré pour l'exemple lotharingien<sup>34</sup>, il s'avère donc parfois difficile de s'entendre sur ce que comporte, à un moment donné, la désignation de *Burgundia*. La « Bourgogne », que nous allons aborder dans ce dossier, est également multiple. Parmi les nombreuses régions et royaumes énumérés ci-dessus, nous n'avons pas opté pour l'un ou l'une d'entre elles, mais décidé plutôt de nous focaliser sur l'espace situé entre Alsace et Provence – à l'exclusion de cette dernière, dont les évolutions lui sont propres –, ce qui nous permet d'en suivre le renouvellement durant le premier Moyen Âge. Le créneau chronologique des études et essais réunis dans ce dossier s'ouvre donc avec l'époque mérovingienne, en prenant en compte l'héritage romain ; il se termine avec la période rodolpheine, qui se clôt par l'intégration du royaume de Bourgogne à la Germanie. La Bourgogne que nous allons scruter est donc chronologiquement mérovingienne, carolingienne et rodolpheine et, géographiquement, nord-alpine, jurassienne et lotharingienne : elle est jurassienne au sens géographique et terminologique, puisque les dénominations médiévales – les sources historiographiques ainsi que les chartes – jouent sur le mot Jura<sup>35</sup> ; elle est lotharingienne dans l'idée du royaume de Lothaire II allant, initialement, du long du Rhône jusqu'à la Méditerranée et, au vu de la revendication d'un héritage lotharingien, évoqué à plusieurs reprises<sup>36</sup> ; et elle est, enfin, rodolpheine, car c'est le pouvoir de quatre générations de rois rodolphiens qui en a donné le cadre institutionnel, pendant plus d'un siècle (888-1032).
- 4 Il y a encore dans ces *regna*, que l'on dirait peu étudiés en les confrontant avec la Bourgogne des Grands Ducs Valois, tant de facettes intéressantes à découvrir. Ces formations fascinantes du premier Moyen Âge sont pourtant encore assez inexploitées, au regard de la Bourgogne du bas Moyen Âge. Pourquoi sont-elles si peu présentes dans la mémoire collective ? À part des sources tardives abondamment exploitées pour le duché de Bourgogne et qui captivent les lecteurs – n'évoquons qu'Enguerrand de Monstrelet, Jean le Fèvre de Saint-Remy, Jean de Wavrin, Mathieu d'Escouchy, Jacques du Clercq, Georges Castellain, Jean Molinet et Olivier de la Marche<sup>37</sup> – et qui furent utilisées par des courants nationalistes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles et dans la constitution des récits nationaux<sup>38</sup>. En Allemagne, la Chanson des Nibelungen atteint, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, le rang d'une épopée nationale, on y découvre les ancêtres des Allemands<sup>39</sup>. L'adaptation musicale de « L'anneau du Nibelung », par Richard Wagner, fait le reste pour élever ce royaume mythique, situé sur le Rhin, au rang d'un lieu de mémoire allemand<sup>40</sup>. En Belgique et au Pays-Bas, par contre, on a recours au duché de Bourgogne du XV<sup>e</sup> siècle pour mettre en relief ses propres racines. En Belgique, royaume fondé seulement en 1830 et pays bilingue, où la base linguistique ne sert donc pas à créer l'identité, on se met à chercher des origines communes. On les trouve au temps de Philippe le Bon et de Charles le Téméraire, qui étaient considérés comme les premiers à être parvenus à fusionner ces territoires de traditions gallo-romanes et de traditions

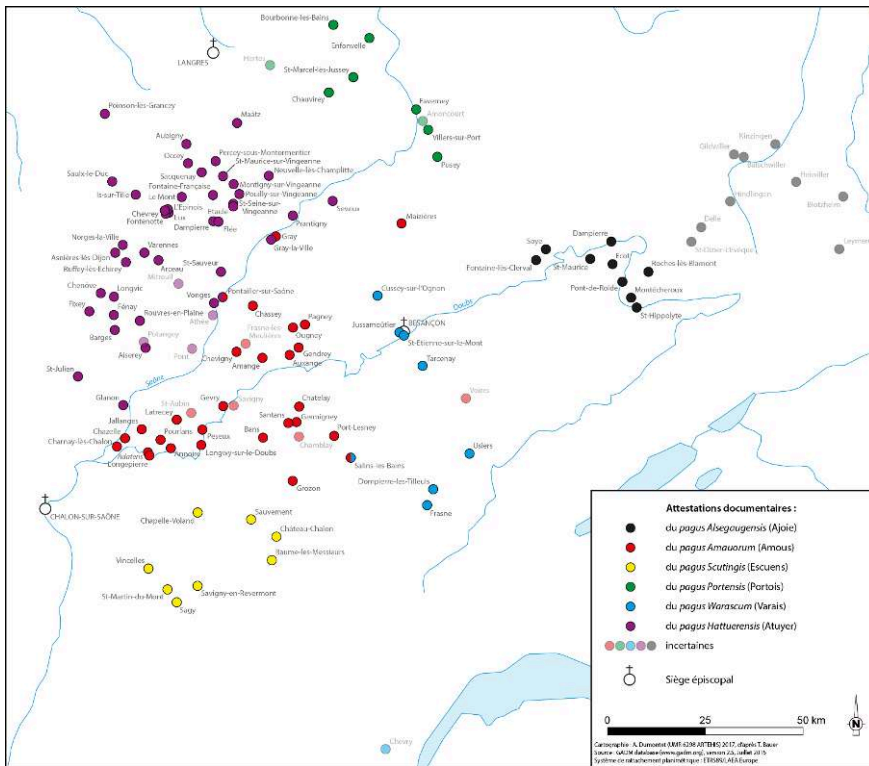
flamandes<sup>41</sup>. Avec la publication de son histoire de Belgique, Henri Pirenne apporte, vers 1900 une contribution énorme à cette lecture qui souligne le rôle de Philippe le Bon en tant que « père » de la Belgique ou bien en tant que *conditor Belgii*<sup>42</sup>. Aux Pays-Bas, en revanche, c'est l'œuvre de Johan Huizinga qui rend les ducs Valois de Bourgogne immortels et leur dresse un monument en tant qu'« accoucheurs de la nation néerlandaise »<sup>43</sup>. La Bourgogne des Grands Ducs devient le berceau de deux nations. Et qu'en est-il du royaume de Bourgogne des rois rodolphiens pour ne choisir qu'une des formations invoquées ci-dessus<sup>44</sup> ? Il a moins de résonance, malgré les grandes monographies qui lui sont consacrées autour de 1900 grâce aux études infatigables de René Poupardin<sup>45</sup>. Aucune nation moderne ne réclame l'héritage du royaume rodolphein pour appuyer son identité. Le territoire de ce royaume est, en effet, dispersé entre la Suisse et la France, ce qui le rend beaucoup moins attractif et intéressant pour les nations en développement. En outre, s'identifier avec un royaume qui a été englobé dans l'empire et dont le dernier roi, Rodolphe III, a, de plus, la réputation d'être mou et efféminé (*mollis et effeminatus*)<sup>46</sup> n'est pas envisageable en France, ni au XIX<sup>e</sup> ni au XX<sup>e</sup> siècle. La même position vaut pour la Confédération suisse, qui est et était tout autre qu'un pays royaliste. En Suisse, on tend alors à ne pas étudier le royaume en tant que tel, mais à analyser l'histoire d'une région ou d'une institution spécifique<sup>47</sup>. Le royaume des Burgondes (mythiques) et surtout le duché des Grands Ducs, ce royaume inachevé<sup>48</sup>, dont les ducs se géraient quasiment comme les rois<sup>49</sup>, éclipsent donc le royaume des Rodolphiens.

- 5 Le « Centre européen d'études burgondo-médianes », fondé en 1958 à Bâle<sup>50</sup>, aspire un temps à se servir des différentes Bourgognes comme d'un modèle pour une union européenne, en avançant l'idée de promouvoir une Bourgogne fédérale s'étendant de la mer du Nord à la Méditerranée, en tant que contrepoids face à la France et à l'Allemagne<sup>51</sup>. Lorsque cette vision d'une « Europe médiane » se propage, la Bourgogne des Grands Ducs Valois l'emporte pourtant sur le royaume des rois rodolphiens. Du « Centre européen d'études burgondo-médianes » résulte le « Centre européen d'études bourguignonnes », dont le siège est transféré à Neuchâtel et dont l'attention va dorénavant être dirigée sur la période du XIV<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle<sup>52</sup>. La/les Bourgogne(s) du premier millénaire a/ont de nouveau le dessous.
- 6 C'est ici que nous intervenons. Certes, nous ne sommes pas les premiers à nous intéresser à la Bourgogne rodolpheinienne et aux royaumes du premier millénaire. L'édition des chartes rodolphiennes, qui présente en elle-même une *historia calamitatum* et qui fut entreprise par Theodor Schieffer avec l'aide d'Hans Eberhard Mayer<sup>53</sup>, engendra beaucoup de recherches, non seulement en Allemagne – par exemple Hans Eberhard Mayer<sup>54</sup> ou Laetitia Boehm<sup>55</sup> –, mais aussi en Italie. Pensons surtout à Giuseppe Sergi<sup>56</sup> et son élève Guido Castelnuovo<sup>57</sup>, qui, à son tour, a impulsé et stimulé les recherches en France. À Clermont-Ferrand, à Nice, à Chambéry et à Lyon on commença à prêter attention à ce(s) royaume(s). Évoquons seulement les thèses inédites de Pierre Ganivet<sup>58</sup> et de Laurent Grimaldi<sup>59</sup> sur l'évolution des pouvoirs dans le pays lyonnais et sur le Viennois, ainsi que la thèse de Laurent Ripart sur les fondements idéologiques du pouvoir des premiers comtes de Savoie<sup>60</sup> et les monographies de François Demotz<sup>61</sup>, de Nicolas Carrier<sup>62</sup>, ainsi que de Nathanaël Nimmegeers<sup>63</sup>. L'intérêt, lentement réveillé au cours des dernières décennies, se reflète également dans les actes de colloques traitant le(s) royaume(s) de Bourgogne, dont le nombre augmente à partir de l'an 2000. Ne rappelons que trois volumes clés : « Des Burgondes au royaume de

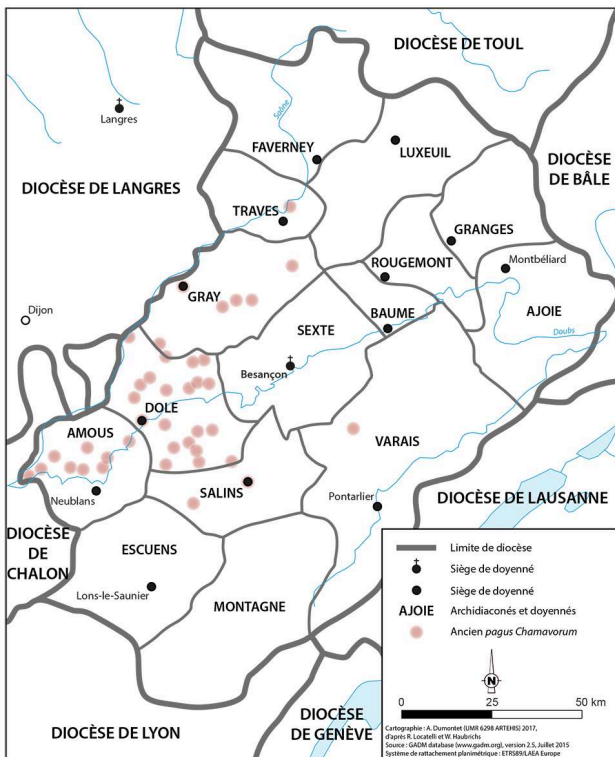
Bourgogne (v<sup>e</sup>-x<sup>e</sup> siècle). Espace politique et civilisation », édité par Pierrette Paravy en 2002<sup>64</sup> ; « Le royaume de Bourgogne autour de l'an Mil », volume dirigé par Christian Guilleré, Jean-Michel Poisson, Laurent Ripart ainsi que par Cyrille Ducourthial, paru en 2008<sup>65</sup> ; et, enfin, dans une autre perspective, « De la mer du Nord à la Méditerranée. *Francia Media*, une région au cœur de l'Europe », volume édité par Michèle Gaillard en 2011<sup>66</sup>. Les actes d'une conférence organisée par Anne Wagner et par Nicole Brocard en 2014 et nommée « Les royaumes de Bourgogne jusqu'en 1032. L'image du royaume de Bourgogne à travers sa culture et sa religion », actes qui sont actuellement sous presse, s'y adjoignent<sup>67</sup>. En outre, quelques volumes gravitant autour des établissements importants situés dans le royaume de Bourgogne ou en contact avec celui-ci, tels que l'abbaye de Saint-Maurice<sup>68</sup> ou Cluny<sup>69</sup>, ou bien des œuvres mettant l'accent sur une ville ou un (archi-)diocèse clé<sup>70</sup> pourraient y être ajoutés. On voit que le(s) royaume(s) de Bourgogne(s) recommence(nt) peu à peu à sortir des ténèbres.

- 7 Nonobstant, malgré toute l'attention qui s'est récemment focalisée sur les royaumes de Bourgogne, il y reste encore tant de facettes assez inconnues à discerner, des facettes qui méritent d'être mieux éclairées. Les auteurs des sept contributions de ce dossier, dont quatre paraîtront dans la prochaine livraison, essaient donc, chacun à leur manière, notamment méthodologique, de revoir les Bourgognes du premier Moyen Âge en prêtant une attention particulière à une éventuelle inscription spatiale des entités analysées. Cela peut s'articuler autour des informations toponymiques, choronymiques, institutionnelles, diplomatiques ou numismatiques.
- 8 Nous croisons par conséquent différentes méthodes et disciplines, avec, notamment, quelques sciences auxiliaires. Ainsi, les auteurs observent différentes inscriptions spatiales, symboliques et terminologiques, qui se traduisent parfois par la revendication nostalgique d'un héritage romain, burgonde, franc et carolingien. Le point de départ du dossier présenté ici est donc de tenter une approche multiple et équilibrée d'un « espace » qui est difficile à cerner. Le dossier s'ouvre avec une étude sur l'espace linguistique, voire l'inscription spatiale terminologique par Wolfgang Haubrichs. C'est grâce à ses travaux que nous sommes aussi bien renseignés que possible sur la langue burgonde, dont peu d'éléments sont conservés<sup>71</sup>. Dans cette étude intitulée « Les Chamaves et les autres : une enquête linguistique sur les traces des Chamaves, Hattuares, Varasques, Scotinges et Burgondes au nord de la Bourgogne », qui reprend des travaux antérieurs de l'auteur, mis à jour pour l'occasion, l'héritage toponymique des *gentes* barbares, à l'exemple de quelques *pagi*, est discuté. Elle démontre la faible présence de noms de lieu d'origine burgonde (germanique orientale) par rapport à ceux de provenance gallo-romaine ou franque (germanique occidentale) dans le *pagus Hamavorum* (voir cartes 2 et 6).

Carte 2 – Les *pagi* du diocèse de Besançon et de sa marge occidentale (VII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.)



Carte 6 – Archidiaconés et doyennés du diocèse de Besançon (XII<sup>e</sup> s.)



9 Les actes performatifs et le langage symbolique ayant eu une telle portée sur les royaumes médiévaux, on aimerait également s'intéresser sur ce que nous révèlent les



sciences auxiliaires quant à l'inscription symbolique. Aussi, s'est-on intéressé aux monnaies et aux sceaux. Jürgen Strothmann prolonge ces réflexions sur la numismatique et la transition de l'Antiquité au premier Moyen Âge<sup>72</sup> avec un essai sur la continuité romaine en Bourgogne mérovingienne, en dépit du fait que la Bourgogne n'a jamais été une province romaine. En fait, c'est justement cette position de « couloir » ou de « carrefour » qui caractérise la « Bourgogne ». Son étude intitulée « Burgund und das "unsichtbare Römische Reich" im Spiegel der sogenannten merowingischen Monetarmünzen. Eine Anmerkung » fournit une première analyse monétaire, mettant en relation facteurs économiques et consistance territoriale, en lien avec le faible nombre d'ateliers de frappe monétaire. Jessika Nowak, dont les recherches actuelles portent sur le royaume des rois rodolphiens<sup>73</sup>, propose dans son article intitulé « The Burgundian "visage". Seals between tradition and innovation » une étude du langage symbolique employé par les quatre rois rodolphiens ; procédant à une analyse des sceaux conservés, elle arrive à mettre en évidence différents positionnements d'autonomie ou de dépendance par rapport aux royaumes voisins. Cet article sera prolongé dans la seconde livraison par une contribution d'Andrea Hauff, qui prépare actuellement le volume des *Regesta Imperii* portant sur le royaume des Rodolphiens<sup>74</sup>. Dans son article intitulé « Carolingian Traditions and New Beginnings in the Kingdom of Upper Burgundy from a Religious Perspective. The Coronation of Rudolph I of Upper Burgundy », elle discute de la tension dialectique entre la réclamation des traditions carolingiennes et le renouveau bourguignon affiché par Rodolphe I<sup>er</sup>. À travers une analyse des conditions de son couronnement en 888, elle revoit la question de l'accès à la royauté à la fin du IX<sup>e</sup> siècle, en comparant l'exemple de Rodolphe I<sup>er</sup> à d'autres rois et *reguli* (Annales de Fulda) contemporains. Les études de Jessika Nowak et d'Andrea Hauff réunies dans ce dossier remontent à une série de sessions proposées à l'International Medieval Congress en 2015 sous le titre « Reform and Renewal in Burgundy »<sup>75</sup>. Parmi les neuf exposés présentés à Leeds<sup>76</sup>, se trouvaient également ceux de Jens Schneider et de Karl Weber relatifs aux problématiques gravitant autour de l'inscription spatiale, qui seront publiés dans le prochain numéro du Bucema, ce qui vaut également pour la contribution de François Demotz. Les contributions de la seconde livraison seront donc surtout centrées sur une approche spatiale, expérimentée sous un nouvel angle depuis une vingtaine d'années environ. Ce que l'on a appelé le *spatial turn*, a déjà été appliqué aux régions avoisinantes les Bourgognes, notamment la Lotharingie<sup>77</sup>, l'Alsace, qui est au centre des travaux de Karl Weber<sup>78</sup>, et la région du Rhin supérieur, qui a été l'objet d'un colloque fribourgeois, dont les actes viennent d'être publiés<sup>79</sup>.

- 10 Qu'en est-il des Bourgognes du premier millénaire ? Dans le prochain numéro du Bucema, il sera question des implications spatiales et institutionnelles des catégories *pagus* et *ducatu*s, qui seront au centre du premier article intitulé « Alsace and Burgundy: Spatial Patterns in the Early Middle Ages, c. 600-900 ». Karl Weber y constate un « lien administratif » en discutant la genèse des deux espaces, alsacien et rodolphien, dès les provinces romaines jusqu'à leur relative consolidation au cours de la seconde moitié du IX<sup>e</sup> siècle. Dans une démarche de projection spatiale de ce que l'on sait sur les institutions monastiques au diocèse de Besançon depuis les premières fondations, Jens Schneider essaie, à son tour, de préciser nos connaissances sur les traités de partage carolingiens, notamment ceux de Verdun (843) et de Meerssen (870). Son article « Monasteries around Besançon: a spatial reading of the Meerssen treaty (5th-9th C.) » propose une nouvelle identification de *Polemniacum*, mentionné dans le



traité de Meersen, ayant pour conséquence une reconstruction modifiée du partage conclu entre Charles le Chauve et Louis le Germanique au niveau du diocèse de Besançon (voir cartes 8 et 9). Notre dossier se clôturera par l'étude de François Demotz, spécialiste de la Bourgogne rodolphienne<sup>80</sup>, sur l'espace social, les réseaux de parenté et les stratégies de seigneurialisation aux X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles : « Les Mont, première famille seigneuriale en Transjurane ? Les ambiguïtés d'une évolution en zone royale ». En prolongeant vers le XI<sup>e</sup> siècle, cet article décrit les évolutions de l'ancrage territorial de la famille des Mont autour du lac Léman en comparaison avec d'autres régions voisines et en rivalité avec la prédominance de la famille royale rodolphienne.

- 11 À côté de ces sept articles discutant différents aspects des espaces bourguignons au premier Moyen Âge, ce dossier thématique comporte également une contribution cartographique, réalisée par Anthony Dumontet (UMR ArTeHis). Il s'agit là d'un ensemble de quatorze cartes communes aux deux livraisons (à l'exception de la 14<sup>e</sup> qui sera ajoutée à la 2<sup>de</sup> livraison), qui font partie de la documentation sur laquelle se sont appuyés les auteurs ou qui sont issues de leur travail. Une première série de cartes, utilisées ou fournies par les auteurs, a pu être adaptée et recomposée pour notre dossier (cartes 1, 3, 4, 5, 9, 11 et 12). Une seconde série a été retravaillée et mise à jour en fonction des sujets étudiés (cartes 6, 7, 8 et 10). Quelques-unes, enfin, sont inédites (cartes 2, 13 et 14). Nous remercions notre collègue Thomas Bauer (université de Münster), qui nous a fourni les données pour la réalisation de la carte des *pagi* de l'espace comtois (carte 2), pour sa collaboration à ce dossier. Plus qu'une simple illustration, ce dossier cartographique constitue une partie intégrale de l'ensemble des contributions rassemblées en ces deux livraisons du Bucema ; en témoignent les multiples renvois. Nos remerciements vont donc à Anthony Dumontet, qui a, en quelque sorte, complété l'ensemble textuel par un travail de cartographe, mettant en lumière les différents ancrages spatiaux d'une *gens*, d'un *regnum* ou d'une famille ; ceci particulièrement pour les trois cartes inédites (cartes 2, 13 et 14), qui sont ainsi mises à la disposition de la communauté scientifique.
- 12 Ce dossier thématique ne prétend nullement pouvoir couvrir l'intégralité du sujet ; parmi les voix qui manquent, citons notamment l'archéologie<sup>81</sup> et l'approche juridique<sup>82</sup>. Le but sera atteint si les textes réunis arrivent à éveiller l'intérêt des lecteurs et à les stimuler à se pencher sur cet espace moins bien documenté et moins étudié que d'autres.
- 13 Avant de clore ces observations introductives, nous aimerions remercier les auteurs qui ont bien voulu partager l'aventure de cette approche à plusieurs voix. Une des contributions a pu être traduite en français grâce au soutien financier de l'EA 3350 ACP [<http://acp.u-pem.fr/>] (université Paris-Est Marne-la-Vallée). Nos vifs remerciements vont également au Bucema pour avoir accepté ces contributions plurilingues au sein de la revue, ainsi qu'à l'UMR 6298 ArTeHis à Dijon [<http://artehis.u-bourgogne.fr/>] pour le précieux soutien cartographique. En dernier lieu, nous tenons à exprimer toute notre reconnaissance à Noëlle Deflou-Leca, qui a accompagné, avec soin et patience, ce dossier composite de textes et de cartes historiques.

Reçu : 1<sup>er</sup> octobre 2017 – Accepté : 15 décembre 2017

## NOTES

1. H. MÜLLER et J. NOWAK, « Burgundische Tafelfreuden. Das Fasanenfest von Lille (1454). Ein Augenschmaus », in E. SEITZ, *Cotta's kulinarischer Almanach*, 11, Stuttgart, 2003, p. 172-186.
2. Cf. par exemple B. FRANKE et B. WELZEL (dir.), *Die Kunst der burgundischen Niederlande. Eine Einführung*, Berlin, 1997.
3. W. PARAVICINI, T. HILTMANN et F. VILTART (dir.), *La cour de Bourgogne et l'Europe : le rayonnement et les limites d'un modèle culturel*, Ostfildern, 2013.
4. M.-T. CARON, *Les vœux du Faisan, noblesse en fête, esprit de croisade. Le manuscrit français 11594 de la Bibliothèque nationale de France*, Turnhout, 2003.
5. Ainsi, Norman Davies, par exemple, a récemment consacré, dans son étude sur les royaumes disparus et presque oubliés, tout un chapitre aux Bourgognes, intitulé « Burgundia : Five, Six or Seven Kingdoms », cf. N. DAVIES, *Vanished Kingdoms. The History of Half-Forgotten Europe*, Londres, 2011. La traduction allemande, publiée en 2013 sous le titre *Verschwundene Reiche. Die Geschichte des Vergessenen Europa* [Darmstadt, 2013], est même plus drastique. On y omet la tournure « à moitié » avant le mot « oublié ». Le chapitre « Burgund : Fünf, sechs oder sieben Königreiche (um 411-1795) » s'y trouve p. 101-171.
6. Pour une vue générale plus approfondie, cf. L. BOEHM, *Geschichte Burgunds: Politik - Staatsbildungen - Kultur*, Stuttgart et al., 1971 [Stuttgart et al., 1979 ; Wiesbaden, 1998] ; H. KAMP, *Burgund. Geschichte und Kultur*, Munich, 2007 [2011] ; N. DAVIES, *Verschwundene Reiche...*, op. cit., p. 101-171.
7. Pour plus d'information, cf. B. DUMÉZIL (dir.), *Les Barbares*, Paris, 2016, p. 350-352 ; M. MARTIN, « Les Gallo-Romains et l'établissement des Burgondes et des Alamans jusqu'à 534 », in M. MARTIN, R. MARTI et T. MEIER (dir.), *Kleine Schriften*, Heidelberg et al., 2016, t. 1 (*Die Jahre 1962-1979*), p. 377-380 ; I. N. WOOD, « L'installation des Burgondes dans l'Empire romain : histoire événementielle », in P. PORENA et Y. RIVIÈRE (dir.), *Expropriations et confiscations dans les royaumes barbares. Une approche régionale*, Rome, 2012, p. 69-90 ; V. GALLÉ (dir.), *Die Burgunder : Ethnogenese und Assimilation eines Volkes*, Worms, 2008 [entre autres la contribution de H. GAILLARD DE SÉMAINVILLE, « Zur Ansiedlung der Burgunden in den Grenzen ihres zweiten Königreiches », p. 237-284] ; K. ESCHER, *Les Burgondes : I<sup>er</sup>-VI<sup>e</sup> siècles apr. J.-C.*, Paris, 2006 ; EAD., *Genèse et évolution du deuxième royaume burgonde (443-534). Les témoins archéologiques*, 2 vol., Oxford, 2005 ; W. POHL, *Die Völkerwanderung. Eroberung und Integration*, Stuttgart et al., 2005, surtout p. 154-164 ; R. KAISER, *Die Burgunder*, Stuttgart, 2004, surtout p. 15-34 ; J. FAVROD, *Les Burgondes. Un royaume oublié au cœur de l'Europe*, Lausanne, 2011 ; ID., *Histoire politique du royaume burgonde (443-534)*, Lausanne, 1997 ; F. PASSARD, S. GIZARD, J.-P. URLACHER et A. RICHARD (dir.), *Burgondes, Alamans, Francs, Romains dans l'Est de la France, le Sud-Ouest de l'Allemagne et la Suisse (V<sup>e</sup>-VII<sup>e</sup> siècles après J.-C.)*, Besançon, 2003 ; L. BOEHM, *Geschichte Burgunds...*, op. cit., chap. 3 : « *regnum Burgundiae*. Die ostgermanischen Burgunder und ihre "Reichsgründungen" an Rhein (413-435/6) und Rhône (443-543) », p. 41-68 ; O. PERRIN, *Les Burgondes. Leur histoire, des origines à la fin du premier royaume (534)*, Neuchâtel, 1968.
8. PLINE L'ANCIEN, *Histoire naturelle*, livre IV.
9. *Ze Wormez bî dem Rîne : Das Nibelungenlied*, éd. K. BARTSCH et al., Mannheim, 1988, strophe 6, traduit dans l'allemand moderne par H. BRACKERT, Francfort/Main, 1970. Cf., entre autres, P. WACKWITZ, *Gab es ein Burgunderreich in Worms? Beiträge zu den geschichtlichen Grundlagen der Nibelungensage*, Worms, 1964.
10. *Sapaudia Burgundionum reliquiis datur cum indigenis dividenda* (« *Chronica Gallica a. 452* »), éd. T. MOMMSEN, *MGH Auct. ant.*, 9, Berlin, 1892, p. 660.

11. K. F. WERNER, *Naissance de la noblesse*, Paris, 1998, p. 161. Cf. R. KAISER, *Burgunder...*, *op. cit.*, p. 177-180 ; L. BOEHM, *Geschichte Burgunds...*, *op. cit.*, chap. 3 : « Burgund im Frankenreich der Merowinger (534-687) », p. 70-85 ; H. KAMP, *Burgund...*, *op. cit.*, p. 32. Pour la Bourgogne mérovingienne, voir, entre autres, S. ESDERS, *Römische Rechtstradition und merowingisches Königtum. Zum Rechtscharakter politischer Herrschaft in Burgund im 6. und 7. Jahrhundert*, Göttingen, 1997 ; B. LÉVÊQUE, « La Bourgogne à l'époque mérovingienne », *Annales de Bourgogne*, 55/2 (1983), p. 133-137.
12. Cf. E. EWIG, « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche 511-613 », *Akademie der Wissenschaften Mainz. Abhandlungen der Geistes- und Sozialwissenschaftlichen Klasse*, 9 (1952), p. 651-715 [de nouveau dans E. EWIG et H. ATSMAN (dir.), *Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften*, t. 1, Munich, 1976, p. 72-113] ; *id.*, « Die fränkischen Teilungen und Teilreiche im 7. Jh. », *Trierer Zeitschrift für Geschichte und Kunst des Trierer Landes und seiner Nachbargebiete*, 22 (1953), p. 85-144 [de nouveau dans E. EWIG et al. (dir.), *Spätantikes und fränkisches Gallien...*, *ibid.*, p. 172-230].
13. V. TÜRCK, *Beherrscher Raum und anerkannte Herrschaft. Friedrich I. Barbarossa und das Königreich Burgund*, Ostfildern, 2013, chap. 3.1.1 : « Die Entstehung des Königreichs Burgund in Antike und Frühmittelalter », p. 56-62, ici p. 58.
14. Voir, entre autres, J. SEMMLER, « Die Aufrichtung der karolingischen Herrschaft im nördlichen Burgund im 8. Jahrhundert », in *Aux origines d'une seigneurie ecclésiastique. Langres et ses évêques VIII<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles*, Langres, 1986, p. 19-40 ; G. MOYSE, « La Bourgogne septentrionale et particulièrement le diocèse Besançon de la fin du monde antique au seuil de l'âge carolingien (V<sup>e</sup>-VIII<sup>e</sup> siècle) », in J. WERNER et E. EWIG (dir.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter. Aktuelle Probleme in historischer und archäologischer Sicht*, Sigmaringen, 1979, p. 467-488 ; J. CALMETTE, « Bourgogne et Midi à l'époque carolingienne », *Annales de Bourgogne*, 13 (1941), p. 265-273.
15. Parmi les *tria regna* de la Neustrie, l'Austrasie et la Bourgogne franque, la dernière semble, en quelque sorte, avoir été négligée par l'histoire, au point d'être la moins étudiée. Pour l'époque carolingienne, on a analysé le « souvenir austrasien » et le « souvenir des Carolingiens à Metz », mais aussi la construction d'une mémoire franque centrée sur la tradition neustrienne à travers la réécriture historiographique. Cf. M. PARISSÉ, « Noblesse et monastères », in R. KOTJJE et H. MAURER (dir.), *Monastische Reformen im 9. und 10. Jahrhundert*, Sigmaringen, 1989, p. 167-196, ici p. 170-171. Pour l'Austrasie, cf. R. LE JAN, « Austrasien – Versuch einer Begriffsdefinition », in A. WIECZOREK et al. (dir.), *Die Franken – Wegbereiter Europas. Vor 1500 Jahren : König Chlodwig und seine Erben*, Mayence, 1996, p. 222-226 [article non compris dans le catalogue français de l'exposition : *Les Francs, précurseurs de l'Europe*, Paris, 1997] ; F. CARDOT, *L'espace et le pouvoir. Étude sur l'Austrasie mérovingienne*, Paris, 1987. Pour le « souvenir des Carolingiens à Metz », cf. *Le souvenir des Carolingiens à Metz au Moyen Âge. Le Petit Cartulaire de Saint-Arnoul*, éd. M. GAILLARD, Paris, 2006. Voir l'article clé d'O. G. OEXLE, « Die Karolinger und die Stadt des heiligen Arnulf », *Frühmittelalterliche Studien*, 1 (1967), p. 250-364. Pour la réécriture historiographique, cf. H. REIMITZ, *History, Frankish identity, and the framing of Western ethnicity, 550-850 AD*, Cambridge, 2015 ; *id.*, « Livres d'histoire et histoire du livre à l'époque carolingienne », in C. DENOËL, A.-O. POILPRÉ et S. SHIMAHARA (dir.), *Imago libri. Représentations carolingiennes du livre*, Turnhout, 2018 (sous presse) ; R. MCKITTERICK, *History and memory in the Carolingian world*, Cambridge, 2004.
16. Voir, entre autres, les études « classiques » de : D. HÄGERMANN, « Reichseinheit und Reichsteilung. Bemerkungen zur Divisio regnorum von 806 und zur Ordinatio imperii von 817 », *Historisches Jahrbuch*, 95 (1975), p. 278-307 ; P. CLASSEN, « Karl der Große und die Thronfolge im Frankenreich », in *Festschrift für Hermann Heimpel*, t. 3, Göttingen, 1972, p. 109-134 [de nouveau dans P. CLASSEN et J. FLECKENSTEIN (dir.), *Ausgewählte Aufsätze von Peter Classen*, Sigmaringen, 1983, p. 205-229] ; W. SCHLESINGER, « Kaisertum und Reichsteilung. Zur Divisio regnorum von 806 », in R. DIETRICH et G. OESTREICH, *Forschungen zu Staat und Verfassung. Festgabe für Fritz Hartung*, Berlin, 1958,

p. 9-51 [de nouveau dans G. G. WOLF (dir.), *Zum Kaisertum Karls des Großen. Beiträge und Aufsätze*, Darmstadt, 1972, p. 116-173].

17. Cf. T. BAUER, « Die Ordinatio Imperii von 817, der Vertrag von Verdun 843 und die Herausbildung Lotharingens », *Rheinische Vierteljahrsblätter*, 58 (1994), p. 1-24 ; voir également les études « classiques » : P. E. HÜBINGER, « Der Vertrag von Verdun und sein Rang in der abendländischen Geschichte », *Düsseldorfer Jahrbuch*, 44 (1947), p. 1-16 [de nouveau dans P. E. HÜBINGER, M. DITSCHÉ et R. KOTTJE (dir.), *Ausgewählte Aufsätze und Vorträge. Beiträge zur Geschichte Europas und der Rheinlande in Mittelalter und Neuzeit*, Siegburg, 1990, p. 185-201] ; T. MAYER, *Der Vertrag von Verdun 843. 9 Aufsätze zur Begründung der europäischen Völker- und Staatenwelt*, Leipzig, 1943.

18. M. CHAUME, *Les origines du duché de Bourgogne*, 5 vol., Dijon, 1925-1931 ; J. RICHARD, *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché du XI<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1954.

19. *Chronicon Reginonis*, éd. F. KURZE, *MGH SS rer. Germ.*, 50, Hanovre, 1890, ad a. 855, p. 77.

20. *Annales de Saint-Bertin*, éd. F. GRAT, J. VIELLIARD et S. CLÉMENCET, Paris, 1964, p. 71.

21. *Chronicon Reginonis...*, *op. cit.*, ad a. 855, p. 77.

22. ADON DE VIENNE, « Chronique », éd. G. H. PERTZ, *MGH SS 2*, Hanovre, 1829, p. 324.

23. *Annales de Saint-Bertin...*, *op. cit.*, ad a. 856, p. 73.

24. *Karolo tamen... Provinciam et ducatum Lugdunensem iuxta paternam dispositionem distribuunt, eripientibus eum a fratre Lothario optimatibus, qui illum moliebatur in clericum tonsurare (ibid.)*.

25. *Diu epeleptica infirmitate vexatur (Annales de Saint-Bertin..., op. cit., ad a. 863, p. 96)*.

26. H. ZIELINSKI, *Niederburgund bis zur Vereinigung mit Hochburgund (855-940er Jahre)* [J. F. Böhrer, *Regesta Imperii, I. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751-918 (926), III : Die Regesten des Regnum Italiae und der burgundischen Regna, part 4 : Die burgundischen Regna (855-1032), fasc. 1*], Cologne/Vienne, 2013, p. 41-67.

27. Ce regnum engloba la Provence, le Dauphiné, les parties méridionales de la Savoie ainsi que l'espace situé entre la Saône et le Jura pour utiliser une terminologie à la fois géographique et politique. Voir, entre autres, L. BOEHM, *Geschichte Burgunds...*, *op. cit.*, chap. 5 : « Burgund im Frankenreich der Karolinger. Die Entstehung der Königreiche "Niederburgund" (879) und "Hochburgund" », p. 87-104.

28. *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger*, éd. T. SCHIEFFER, *MGH Diplomata regum Burgundiae e stirpe Rudolfina Diplomata et Acta*, Munich, 1977, n° 1 et n° 2, p. 91-95.

29. Notons bien que les *intitulationes* de Rodolphe I<sup>er</sup> mentionnent simplement *rex* et que seul son fils Rodolphe II figure comme *rex Iurensium* dans une lettre de 932, affichant ainsi une dimension géographique de son royaume savoyard et jurassien. *Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger...*, *op. cit.*, n° 23, p. 125-127 ; voir l'introduction (p. 77) et les cartes 5, 11 et 12.

30. R. GROSSE, « Heinrich III., Burgund und Frankreich : Beziehungsgeflechte und ihre Träger », in G. LUBICH (dir.), *Heinrich III. (1016/7-1056). Kaiser am Beginn eines neuen Jahrtausends*, Cologne, 2018 (sous presse).

31. R. FIÉTIER (dir.), *Histoire de la Franche-Comté*, Toulouse, 1977.

32. J. BRYCE, *The Holy Roman Empire*, Londres, <sup>3</sup>1871, p. 175.

33. C. B. BOUCHARD, « Burgundy and Provence », in T. REUTER, *The New Cambridge Medieval History*, t. 3 (c. 900-c. 1024), Cambridge, <sup>5</sup>2014, p. 328-345, ici p. 328.

34. M. PARISSÉ, « La Lotharingie : naissance d'un espace politique », in H.-W. HERRMANN et R. SCHNEIDER (dir.), *Lotharingia. Eine europäische Kernlandschaft um das Jahr 1000/Une région au centre de l'Europe autour de l'an Mil*, Sarrebruck, 1995, p. 31-48 ; T. BAUER, *Lotharingien als historischer Raum. Raumbildung und Raumbewußtsein im Mittelalter*, Cologne/Weimar/Vienne, 1997 ; J. SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich. Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, Cologne/Weimar/Vienne, 2010. Cf. M. MARGUE, « "Nous ne sommes ni de l'une, ni de l'autre, mais les deux à la fois." Entre France et Germanie, les identités lotharingiennes en question(s) (2<sup>e</sup> moitié du IX<sup>e</sup>-début du XI<sup>e</sup>

siècle) », in M. GAILLARD et al. (dir.), *De la mer du Nord à la Méditerranée. Francia Media, une région au cœur de l'Europe (c. 840-c. 1050)*, Luxembourg, 2011, p. 395-427 ; T. MARTINE et J. NOWAK (dir.), *D'un regnum à l'autre : la Lotharingie, un espace de l'entre-deux ? Vom Regnum zum Imperium : Lotharingien als Zwischenreich ?* (sous presse).

35. Dans son ouvrage, aujourd'hui classique, paru en 1901, René Poupardin aborde la question de la dénomination des « espaces bourguignons » pour la période rodolpheine afin de la clarifier. Il résume l'origine et l'emploi du vocabulaire rencontré depuis les sources mérovingiennes et carolingiennes jusqu'aux auteurs humanistes pour justifier l'abandon des termes cisjuran, transjuran et ultrajuran, comme étant trop imprécis (R. POUPARDIN, *Le Royaume de Provence sous les Carolingiens, 855-933*, Paris, 1901, Appendice 1, p. 281-290). On gardera toutefois en mémoire que la désignation « Transjurane », si elle apparaît déjà chez Adon de Vienne († 875) pour les diocèses de Belley et de Tarentaise, est nonobstant une « expression usitée par les modernes » (R. POUPARDIN, *Le Royaume...*, *ibid.*, p. 288 ; ADON DE VIENNE, *Chronique...*, *op. cit.*, p. 323 : *Transiurensis Burgundiae*. Cf. K. WEBER, « Alsace and Burgundy » [à paraître, à l'adresse <http://journals.openedition.org/cem/14838>]). Le titre de la reine Ermengarde « de Transjurane », que l'on rencontre en marge d'un diplôme de 1019, est bien un ajout du XVII<sup>e</sup> siècle (*Die Urkunden der burgundischen Rudolfinger...*, *op. cit.*, n° 136, p. 311 : *Munificae litterae Ermengardae reginae Transiuranae Burgundiae...*).

36. Mentionnons seulement le couronnement « lotharingien » de 888 de Rodolphe de Bourgogne, volontiers administré par l'évêque de Toul en sa cité. Même s'il est resté sans conséquences pour Rodolphe, cet acte articule la légitimité réclamée par ce nouveau roi sur une terre carolingienne. Cf. A. HAUFF, « Carolingian Traditions and New Beginnings in the Kingdom of Upper Burgundy from a Religious Perspective. The Coronation of Rudolph I of Upper Burgundy » [à paraître, à l'adresse <http://journals.openedition.org/cem/14839>].

37. M. ZINGEL, *Frankreich, das Reich und Burgund im Urteil der burgundischen Historiographie des 15. Jahrhunderts*, Sigmaringen, 1995.

38. H. KAMP, *Burgund...*, *op. cit.*, chap. IV.3 « Das Nachleben Burgunds in der Moderne », p. 117-123.

39. K. VON SEE, « Das Nibelungenlied – ein Nationalepos ? », in J. HEINZLE et al. (dir.), *Die Nibelungen. Ein deutscher Wahn, ein deutscher Alptraum. Studien und Dokumente zur Rezeption des Nibelungenstoffs im 19. und 20. Jahrhundert*, Francfort/Main, 1994, p. 43-110 ; *Ze Wormez bî dem Rîne*, éd. K. BARTSCH et al., *op. cit.*, strophe 6.

40. Cycle de quatre opéras composé par Wagner entre 1853 et 1876. Voir H. KAMP, « Burgund », in J. FRIED et O. B. RADER, *Die Welt des Mittelalters. Erinnerungsorte eines Jahrtausends*, Munich, 2011, p. 25-44, ici p. 26.

41. J. HUIZINGA, *L'automne du Moyen Âge*, traduit du hollandais par J. Bastin, précédé d'un entretien de C. Mettra avec J. Le Goff, Paris 2015 [original : *Herfsttij der Middeleeuwen*, Haarlem, 1919].

42. H. PIRENNE, *Histoire de Belgique. Des origines à nos jours*, t. 1 (*Des origines à l'État bourguignon*), Bruxelles, 1928 [paru en 1900 sous le titre *Des origines au commencement au XIV<sup>e</sup> siècle*] ; t. 2 (*De la mort de Charles le Téméraire à la paix de Munster*), Bruxelles, 1949.

43. H. KAMP, *Burgund...*, *op. cit.*, p. 122. Cf. É. BOUSMAR, « Siècle de Bourgogne, siècle des Grands ducs : variations de mémoire en Belgique et en France du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours », in J.-M. CAUCHIES et P. PÉPORTÉ (dir.), *Mémoires conflictuelles et mythes concurrents dans les pays bourguignons (ca. 1380-1580)*, Neuchâtel, 2012, p. 235-250 ; É. LECUPPRE-DESJARDINS, *Le royaume inachevé des ducs de Bourgogne (XIV<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles)*, Paris, 2016, chap. VII : « La "Burgondisation" ou le fantasme de la nation bourguignonne », p. 313-344.

44. Au sujet d'une conscience bourgogne, cf. M. CHAUME, *Le sentiment national bourguignon de Gondebaud à Charles le Téméraire*, Dijon, 1922 ; S. ESDERS, *Römische Rechtstradition...*, *op. cit.*, p. 463 ; R. KAISER, *Burgunder...*, *op. cit.*, p. 184-200 ; V. GALLÉ (dir.), *Die Burgunder...*, *op. cit.*

45. R. POUPARDIN, *Le Royaume de Provence...*, op. cit. ; *id.*, *Le royaume de Bourgogne (888-1038). Étude sur les origines du royaume d'Arles*, Paris, 1907. Cf. G. DE MANTEYER, *La Provence du I<sup>er</sup> au XII<sup>e</sup> siècle*, 2 vol., Paris, 1908 [Charleston, 2009].
46. *Die Chronik des Bischofs Thietmar von Merseburg und ihre Korveier Überarbeitung. Thietmari Merseburgensis episcopi chronicon*, éd. R. HOLTSMANN, *MGH SS rer. Germ.*, NS 9, Berlin, 1935 [Munich, 1980], VII, 30.
47. Voir, par exemple, R. WALPEN, *Studien zur Geschichte des Wallis im Mittelalter (9. bis 15. Jahrhundert)*, Berne, 1983 ; M. ZUFFEREY, *Die Abtei Saint-Maurice d'Agaune im Hochmittelalter (830-1258)*, Göttingen, 1988 ; J.-D. MOREROD, *Genèse d'une principauté épiscopale. La politique des évêques de Lausanne (IX<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> siècles)*, Lausanne, 2000.
48. É. LECUPPRE-DESJARDIN, *Le royaume inachevé...*, op. cit. Cf. H. MÜLLER, « Warum nicht einmal die Herzöge von Burgund das Königtum erlangen wollten und konnten : um 1473 », in B. JUSSEN (dir.), *Die Macht des Königs. Herrschaft in Europa vom Frühmittelalter bis in die Neuzeit*, Munich, 2005, p. 255-274 [de nouveau dans H. MÜLLER, *Frankreich, Burgund und das Reich im späten Mittelalter. Ausgewählte Aufsätze*, dir. par G. ANNAS, P. GORZOLLA, C. KLEINERT et J. NOWAK, Tübingen, 2011, p. 421-462].
49. Ainsi, en 1459, par exemple, au congrès de Mantoue, Philippe le Bon était assis aux places qui revenaient aux rois, cf. J. HUIZINGA, *Burgund. Eine Krise des romanisch-germanischen Verhältnisses*, Munich, 1933 [Tübingen, 1952 ; Darmstadt, 2<sup>e</sup> 1967], p. 21 n. 16. En 1461, lors du couronnement de Louis à Reims, Philippe était vêtu « en habit royal », cf. M. AWERBUCH, *Über die Motivation der burgundischen Politik im 14. und 15. Jahrhundert*, Berlin, 1970, p. 103. Ses banquets ont eu lieu « en salle non d'un duc, par semblant, mais d'un empereur », cf. J. HUIZINGA, « L'État bourguignon, ses rapports avec la France, et les origines d'une nationalité néerlandaise », *Moyen Âge*, 41 (1931), p. 10-35, 84-96, ici p. 24. Le chaperon que le Grand Duc du Ponant avait coutume de porter à partir de 1448 avait une forte ressemblance à une couronne, cf. Y. LACAZE, « Philippe le Bon et l'Empire. Bilan d'un règne », *Francia*, 9 (1981), p. 133-175 et 10 (1982), p. 167-227, ici p. 175. De plus, son trône n'avait pas trois marches, mais il en comportait six, comme celui d'un vrai roi, cf. B. RILL, *Friedrich III. Habsburgs europäischer Durchbruch*, Graz-Vienne-Cologne, 1987, p. 217.
50. Fondation par François Drion du Champois et Gonzague de Reynold, professeur à l'université de Fribourg. A. CHARDONNENS, *Une alternative à l'Europe technocratique : le centre européen d'études burgondo-médiévales*, Bruxelles/Neuchâtel, 2005.
51. F. DRION DU CHAMPOIS, *La vocation européenne des Belges*, Bruxelles, 1958, p. 73 ; J. NOWAK et J. RÜDIGER, « Am Horizont Burgund, oder : Wieso nicht die Rudolfiner ? Zur Einführung », in J. NOWAK et J. RÜDIGER (dir.), *De Bâle à Marseille, l'espace bourguignon à l'époque rodolpheine (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècles). Zwischen Basel und Marseille : das Burgund der Rudolfiner (9.-11. Jahrhundert)*, sous presse.
52. Quant au « Centre européen d'études bourguignonnes », cf. <http://www.unine.ch/ceeb/> (2-12-2017). Le « Centre européen d'études bourguignonnes » organise chaque année des rencontres gravitant autour de ce duché fascinant. Voir récemment A. MARCHANDISSE et al. (dir.), *Les cultures de la décision dans l'espace bourguignon : acteurs, conflits, représentations*, Neuchâtel, 2017.
53. *Die Urkunden der burgundischen Rudolfiner...*, op. cit. ; voir l'histoire du projet entre 1938 et 1977 racontée par T. Schieffer, p. VII-XV.
54. H. E. MAYER, « Ein Rundschreiben Rudolfs II. von Burgund aus dem Jahre 932 », *Deutsches Archiv für Erforschung des Mittelalters*, 17 (1961), p. 507-517 ; *id.*, « Die Politik der Könige von Hochburgund im Doubsgebiet », *ibid.*, 18 (1962), p. 530-539 ; *id.*, « Die Alpen und das Königreich Burgund », in T. MAYER (dir.), *Die Alpen in der europäischen Geschichte des Mittelalters. Reichenau-Vorträge 1961-1962*, Constance/Stuttgart, 1965, p. 57-76.
55. L. BOEHM, *Geschichte Burgunds...*, op. cit. ; EAD., « Rechtsformen und Rechtstitel der burgundischen Königserhebungen im 9. Jahrhundert. Zur Krise der karolingischen Dynastie », *Historisches Jahrbuch*, 80 (1960), p. 1-57.

56. G. SERGI, *Potere e territorio lungo la strada di Francia. Da Chambéry a Torino fra X e XIII secolo*, Naples, 1981 ; *ID.*, « Genesi di un regno effimero. La Borgogna di Rodolfo I », *Bollettino storico-bibliografico subalpino*, 87 (1989), p. 5-44 ; *ID.*, « Istituzioni politiche e società nel regno di Borgogna », in *Il secolo di ferro : mito e realtà del secolo X*, Spolète, 1991, t. 1, p. 205-242 ; *ID.*, « Assetti politici intorno al mille : ricerche sui regni di Borgogna e d'Italia », in F. LEPORI et F. SANTI (dir.), *Il mestiere di storico del medioevo*, Spolète, 1994, p. 5-38.
57. G. CASTELNUOVO, *L'aristocrazia del Vaud fino alla conquista sabauda (inizio XI-metà XIII secolo)*, Turin, 1990 [traduction partielle en français sous le titre *Seigneurs et lignages du pays de Vaud. Du royaume de Bourgogne à l'arrivée des Savoie*, Lausanne, 1994] ; *ID.*, « Les élites des royaumes de Bourgogne (milieu IX<sup>e</sup>-milieu X<sup>e</sup> siècle) », in R. LE JAN (dir.), *La royauté et les élites dans l'Europe carolingienne (du début du IX<sup>e</sup> siècle aux environs de 920)*, Lille, 1998, p. 383-408 ; *ID.*, « Un regno, un viaggio, una principessa. L'imperatrice Adelaide e il regno di Borgogna (931-999) », in R. DELLE DONNE et A. ZORZI (dir.), *Le storie e la memoria. In onore di Arnold Esch*, Florence, 2002, p. 215-234 ; *ID.*, « La Burgondie carolingienne et rodolphienne. Prémices et développement d'un royaume », in P. PARAVY, *Des Burgondes au royaume de Bourgogne (V<sup>e</sup>-X<sup>e</sup> siècle). Espace politique et civilisation*, Grenoble, 2002, p. 183-210.
58. P. GANIVET, *Recherches sur l'évolution des pouvoirs dans les pays lyonnais de l'époque carolingienne aux lendemains de l'an Mil*, thèse de doctorat, université de Clermont 1, 2000.
59. L. GRIMALDI, *Le Viennois du monde carolingien au début des temps féodaux (fin du IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, université de Clermont 1, 2002.
60. L. RIPART, *Les fondements idéologiques du pouvoir des premiers comtes de Savoie (de la fin du X<sup>e</sup> au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, université de Nice, 1999.
61. F. DEMOTZ, *La Bourgogne transjurane (855-1056). L'évolution des rapports de pouvoirs dans le monde post-carolingien*, thèse de doctorat, universités de Neuchâtel et Lyon 3, 2002 [<https://doc.rero.ch/record/10633> (18-09-17)] ; version imprimée : *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens (855-1056). Roi, pouvoirs et élites autour du Léman*, Lausanne, 2008 ; *ID.*, *L'an 888, le royaume de Bourgogne. Une puissance européenne au bord du Léman*, Lausanne, 2012.
62. N. CARRIER, *Les usages de la servitude. Seigneurs et paysans dans le royaume de Bourgogne (VI<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*, Paris, 2012.
63. N. NIMMEGEERS, *Évêques entre Bourgogne et Provence (V<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle). La province ecclésiastique de Vienne au haut Moyen Âge*, Rennes, 2014. Certes, d'autres articles pourraient être ajoutés, tel que celui de B. BLIGNY, « Le royaume de Bourgogne », in H. BEUMANN (dir.), *Karl der Große. Lebenswerk und Nachleben*, t. 1, Düsseldorf, 1965, p. 247-268.
64. P. PARAVY (dir.), *Des Burgondes au royaume de Bourgogne...*, *op. cit.*
65. C. GUILLERÉ et al. (dir.), *Le royaume de Bourgogne autour de l'an Mil...*, *op. cit.*
66. M. GAILLARD et al. (dir.), *Francia Media...*, *op. cit.* Voir ici, par exemple, la contribution de L. RIPART, « Le royaume rodolphien de Bourgogne (fin IX<sup>e</sup>-début XI<sup>e</sup> siècle) », p. 429-452, avec la carte p. 452.
67. A. WAGNER et N. BROCARD, *Les royaumes de Bourgogne jusqu'en 1032. L'image du royaume de Bourgogne à travers sa culture et sa religion* (sous presse).
68. N. BROCARD, F. VANNOTTI et A. WAGNER (dir.), *Autour de saint Maurice*, Saint-Maurice, 2012 ; *L'abbaye de Saint-Maurice d'Agaune, 515-2015*, t. 1 [B. ANDENMATTEN et L. RIPART (dir.), *Histoire et archéologie*, Gollion, 2015] ; F. VANNOTTI (dir.), *Honneur à Saint-Maurice ! 1500 ans de culte. Lieux et supports de la liturgie [Actes du colloque, Paris, 2-4 avril 2015]* (sous presse).
69. D. IOGNA-PRAT et al. (dir.), *Cluny. Les moines et la société au premier âge féodal*, Rennes, 2013. Dans ce volume, se trouve, entre autres, une contribution de L. Ripart : « Le premier âge féodal dans des terres de tradition royale. L'exemple des pays de la Bourgogne rhodanienne et lémanique », p. 229-249.



70. A. CHARANSONNET, J.-L. GAULIN, P. MOUNIER et S. RAU, *Lyon, entre Empire et Royaume (843-1601). Textes et documents*, Paris, 2015.

71. W. HAUBRICHS, « Akkulturation und Distanz. Germanische und romanische Personennamen im *regnum* der Burgunden », in M. BECHER et S. DICK (dir.), *Völker, Reiche und Namen im frühen Mittelalter*, Munich, 2010, p. 191-222 ; *id.*, « Sprachliche Integration, Sprachinseln und Sprachgrenzbildung im Bereich der östlichen Gallia. Das Beispiel der Burgunden und der Franken », in T. KÖLZER et R. SCHIEFFER (dir.), *Von der Spätantike zum frühen Mittelalter : Kontinuitäten und Brüche, Konzeptionen und Befunde*, Ostfildern, 2009, p. 63-100 ; *id.*, « Ein namhaftes Volk. Burgundische Namen und Sprache des 5. und 6. Jahrhunderts », in V. GALLÉ (dir.), *Die Burgunder...*, *op. cit.*, p. 135-184 ; M. PFISTER, « Das Erbe der Burgunder im Frankoprovenzalisches », in V. GALLÉ (dir.), *Die Burgunder...*, *ibid.*, p. 185-214 ; *id.*, « Warasken, Chamaven, Skudingen, Sarmaten, Taifalen und andere. Von der Bedeutung ethnischer Bezeichnungen in der Galloromania », in H. REICHERT et C. SCHEUNGRABER (dir.), *Germanische Altertumskunde. Quellen, Methoden, Ergebnisse*, Vienne, 2015, p. 95-124 ; *id.*, « Burgundische und intergentile Rechtswörter des “Liber Constitutionum” (a. 517) im Kontext der Burgundenforschung », *Sprachwissenschaft*, 40 (2015), p. 127-146 ; W. POHL, I. HARTL et W. HAUBRICHS (dir.), *Walchen, Romani und Latini : Variationen einer nachrömischen Gruppenbezeichnung zwischen Britannien und dem Balkan*, Vienne, 2017.

72. Ne citons que quelques études récentes : J. JARNUT et J. STROTHMANN (dir.), *Die Merowingischen Monetarmünzen als Quelle zum Verständnis des 7. Jahrhunderts in Gallien*, Paderborn, 2013. Dans le volume, se trouvent deux articles de J. STROTHMANN : « Einleitung : Münzen, Epochenwandel und Interdisziplinarität », p. 13-20 ; « Civitas-Hauptorte und ihre Benennungen als Quelle für den Wandel der politischen Struktur Galliens bis zum 8. Jahrhundert », p. 613-628 ; J. STROTHMANN, « Das 7. Jahrhundert in neuem Licht. Merowingische Monetarmünzen als Quelle für eine nachantike Gesellschaftsordnung Galliens », *La nouvelle revue d'onomastique*, 54 (2012), p. 89-110 ; N. ELLER, S. HACKL-RÖSSLER et J. STROTHMANN, « Personen- und Ortsnamen auf merowingischen Münzen des 7. Jahrhunderts. Das interdisziplinäre DFG-Projekt “Die merowingischen Monetarmünzen als interdisziplinär-mediävistische Herausforderung – eine Projektskizze” », in A. GREULE et M. SPRINGER, *Namen des Frühmittelalters als sprachliche Zeugnisse und als Geschichtsquellen*, Berlin, 2009, p. 121-136 ; *id.*, « Königsherrschaft oder nachantike Staatlichkeit ? Merowingische Monetarmünzen als Quelle für die politische Ordnung des Frankenreiches », *Millennium-Jahrbuch*, 5 (2008), p. 353-382.

73. Elle est un train de publier avec Jan Rüdiger un volume dont le titre sera *De Bâle à Marseille...*, *op. cit.* (sous presse). En 2017, est paru un article intitulé « Imperial Aspirations in Provence and Burgundy », in C. SCHOLL, T. GEBHARDT et J. CLAUSS (dir.), *Transcultural approaches to the concept of imperial rule in the Middle Ages*, Francfort/Main, 2017, p. 139-156 [Ce volume résulte également de quelques sessions auprès de l'*International Medieval Congress* qui ont eu lieu à Leeds en 2014 sous le titre « To be or not to be emperor »]. Un autre article, intitulé « Prekäre Macht – changierender Raum. Überlegungen zum Königreich Burgund (888-1032) », paraîtra dans un volume dirigé par C. Ehlers traitant les « Rechtsräume » (sous presse).

74. Dès lors, elle a publié quelques articles traitant de la Bourgogne : « The Kingdom of Upper Burgundy and the East Frankish Kingdom at the beginning of the 10th century », *History Compass*, 15/8 (2017) ; « Die Stellung des Erzbischofs und Erzkanzlers Dietrich von Besançon zwischen Rudolf I. von Hochburgund und Zwentibold », in J. NOWAK et J. RÜDIGER, *De Bâle à Marseille...*, *op. cit.* (sous presse).

75. Pour les trois sessions, cf. <http://acp.u-pem.fr/rencontres/archives/reform-and-renewal-in-burgundy/> (15-11-2017).

76. Des neuf exposés présentés à Leeds, nous n'avons gardé que quatre, en resserrant l'attention sur la période du premier Moyen Âge. Ce choix a pu être complété par trois articles

supplémentaires provenant des plumes de Wolfgang Haubrichs, de Jürgen Strothmann et de François Demotz, élargissant le dossier à d'autres approches méthodologiques.

77. T. BAUER, *Lotharingien als historischer Raum...*, op. cit. ; J. SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich...*, op. cit. ; J. SCHNEIDER, T. MARTINE, « La production d'un espace : débuts lotharingiens et pratiques de la frontière (IX<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> siècle) », *Revue de géographie historique*, 4 (2014) en ligne [http://rgh.univ-lorraine.fr/articles/view/43/La\_production\_d\_un\_espace\_debuts\_lotharingiens\_et\_pratiques\_de\_la\_frontiere\_IXe\_XIe\_siecle (15-11-2017)] ; T. MARTINE, *Ancrage spatial et politique territoriale de l'aristocratie comtale en Lotharingie méridionale (fin IX<sup>e</sup>-mi XI<sup>e</sup> siècle)*, thèse de doctorat, université de Marne-la-Vallée, 2017.

78. K. WEBER, « "Pagus" und "ducatus" am südlichen Oberrhein in merowingischer und karolingischer Zeit », in S. BRATHER et J. DENDORFER (dir.), *Grenzen, Räume und Identitäten. Der Oberrhein und seine Nachbarregionen von der Antike bis zum Hochmittelalter*, Ostfildern, 2017, p. 411-434 ; ID., *Die Formierung des Elsass im Regnum Francorum : Adel, Kirche und Königtum am Oberrhein in merowingischer und frühkarolingischer Zeit*, Ostfildern, 2011.

79. S. BRATHER et J. DENDORFER (dir.), *Grenzen, Räume und Identitäten...*, *ibid.*

80. F. DEMOTZ, *La Bourgogne, dernier des royaumes carolingiens...*, op. cit. ; ID., *L'an 888, le royaume de Bourgogne...*, op. cit. ; ID., « De l'alliance politique à l'affinité spirituelle : l'amitié entre les rois de Bourgogne et les abbés de Cluny », in D. IOGNA-PRAT et al. (dir.), *Cluny. Les moines et la société...*, op. cit., p. 249-260 ; ID., « Saint Maurice et les rois de Bourgogne du lien identitaire à la sainteté symbolique », in N. BROCARD et al. (dir.), *Autour de saint Maurice...*, op. cit., p. 147-160 ; ID., « La Transjurane de l'an Mil : la transition post-carolingienne », in C. GUILLERÉ et al. (dir.), *Le royaume de Bourgogne...*, op. cit., p. 27-59.

81. Cf. K. ESCHER, *Genèse et évolution...*, op. cit. ; voir les nombreux rapports et études publiés dans le *Bucema*, en dernier lieu n° 16 (2012), « Opérations archéologiques 2010-2011 », par S. BULLY et al. [en ligne <http://cem.revues.org/11848> (18-09-17)].

82. S. ESDERS, *Römische Rechtstradition...*, op. cit. ; C. EHLERS, *Rechtsräume. Ordnungsmuster im Europa des frühen Mittelalters*, Berlin/Boston, 2016.

---

## AUTEURS

JESSIKA NOWAK

Université de Bâle

JENS SCHNEIDER

Université Paris-Est Marne-la-Vallée/Institut historique allemand de Paris